

Limoges, le 22 avril 2021.

Cher collègue,

Une nouvelle saison débute. La Section Départementale s'adresse à toi, pour que tu adhères à nouveau ou que tu deviennes un nouvel adhérent.

**La Section Départementale a plusieurs buts :**

- ❑ *Les œuvres sociales (mariage, naissance, décès, aide en cas de maladie grave de l'adhérent),*
- ❑ *Le rassemblement du plus grand nombre d'adhérents avec des manifestations diverses (journée de partage en début d'année avec cadeaux aux enfants nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2011, galettes des rois, etc.)*
- ❑ *Des réductions pour achats d'articles de sport, les voyages, les hôtels et d'autres réductions à finaliser*
- ❑ ***La défense juridique en cas d'agression grave** (comme tu as pu le voir l'UNAF suit les dossiers jusqu'au bout, même s'il faut du temps (dossiers, Warhel, Abdoulaye...etc.)*

De plus, tu recevras par mail un bulletin trimestriel de l'UNAF à laquelle la Section Départementale de la Haute-Vienne est rattachée.

Pour la saison **2021-2022**, la cotisation est à **31 Euros**  
Pour les Jeunes Arbitres (nés après le 31/12/98 moins de 23 ans) à **24 Euros**  
**Compte tenu de la saison blanche l'adhésion est gratuite pour les adhérents en 2020/2021**

**CI-JOINT :**

- ❑ Un bulletin d'adhésion à remplir par tous les adhérents, ceci afin de mettre nos fiches à jour.  
**Sans oublier d'inscrire les enfants nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour la journée de partage.**

Le tout est à renvoyer au trésorier avec un chèque à l'ordre de  
" Section Départementale des Arbitres de Football de la Haute-Vienne"  
**le plus tôt possible**  
à Monsieur DOUCET Daniel 35 route des lièvres 87350 PANAZOL

**Ton adhésion doit nous parvenir le plus tôt possible afin d'être adhérent dès le début de la saison. (La protection juridique par l'UNAF nationale étant assujettie à l'enregistrement de ton adhésion).  
L'UNAF, sur ta demande peut également t'assister lors des convocations, auditions, ... auxquelles tu pourrais être convié.**

**L'UNAF est présente dans toutes les instances du football (LNA, LNFA, DISTRICTS etc...)**

**Plus nous serons nombreux plus l'UNAF aura un poids important auprès de ces instances.**

Nous te souhaitons une bonne reprise.

Reçois, cher collègue, nos salutations sportives.

Pour le bureau : Le Président :

**Signé : Claude BOUSSELY**

== Section Départementale Arbitres Football de la Haute-Vienne ==

Déclarée le 16 Octobre 1951 sous le n° 2939  
Agrément Ministériel Jeunesse et Sports du 31 Mars 1978 n° 87 S 42

**Siège social :**

**DISTRICT DE FOOTBALL DE LA HAUTE-VIENNE**

4, rue La Rochefoucauld  
B.P. 1036  
87050 LIMOGES CEDEX  
☎ : 05. 55.77.35.40

**BULLETIN D'ADHESION à la Section Départementale  
des Arbitres de Football de la Haute-Vienne  
pour la saison 2021/2022**

\* A compléter et à retourner au trésorier avec un chèque de **31 Euros**, pour les seniors, ou **24 Euros**, pour les J A, libellé à l'ordre de "la Section Départementale des Arbitres de Football de la Haute-Vienne" **le plus tôt possible** et adressé à **Monsieur DOUCET Daniel, 35 route des lièvres 87350 PANAZOL.**

- NOM : ..... Prénom: .....
- Né le: ..... Lieu de naissance.....
- Nationalité: .....
- Adresse exacte .....
- Code postal : ..... VILLE : .....
- Tel:..... Portable:.....
- Email : ..... @ .....
- Vous êtes un Arbitre : Fédéral 🌐 / Ligue 🌐 / District 🌐 / Honoraire 🌐
- Autres : 🌐
- Adhérent en 2020 2021 (GRATUIT)**

Déclare adhérer à la Section Départementale des Arbitres de Football de la Haute-Vienne.

A ..... Le ..... / ..... / ..... Signature :

**BULLETIN D'INSCRIPTION des enfants nés après le 1er janvier 2011.**

A retourner impérativement au trésorier le plus tôt possible.

(Préciser (X) dans les colonnes correspondantes « Garçon ou Fille)

NOM	PRENOMS	DATE DE NAISSANCE	G	F